

A.M.I.D.S.
52 rue Monsieur Vincent
35400 - SAINT MALO

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2020

S A I N T - M A L O

Immeuble Infinity - BP 32
3, rue du Bois Herveau
35405 SAINT-MALO Cedex

www.cab-quiniou.com

QUINIOU | Société par Actions Simplifiée au capital de 18 240 € | RCS 792066029 Saint-Malo | Inscrit au tableau de l'ordre des Experts-Comptables de Bretagne Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Rennes

A.M.I.D.S.

52 rue Monsieur Vincent
35400 SAINT MALO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2020

À l'Assemblée Générale de l'association **A.M.I.D.S.**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **A.M.I.D.S.** relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels relative aux conséquences de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

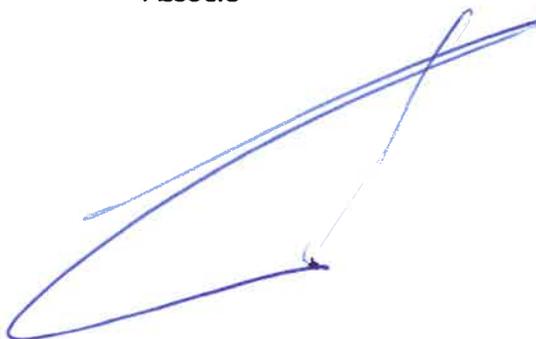
Fait à Saint-Malo,

Le 17 mars 2021

QUINIOU,

Gwenolé LE PROVOST

Associé

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the printed name of the signatory.

ANNEXES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	20 146	20 146		1 424	1 424	100.00
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	10 000		10 000	10 000		
	Constructions	101 470	34 466	67 004	73 740	6 736	9.13
	Installations techniques Matériel et outillage	676 393	528 052	148 341	153 467	5 126	3.34
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	3 515		3 515	3 515			
Prêts							
Autres	2 709		2 709	2 709			
Total I	814 233	582 664	231 569	244 855	13 286	5.43	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	69 996	2 365	67 631	64 948	2 683	4.13
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	330 779	165 126	165 653	292 170	126 517	43.30
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	790 162		790 162	469 494	320 668	68.30
Charges constatées d'avance (2)	4 817		4 817	3 272	1 545	47.23	
Total II	1 195 753	167 491	1 028 262	829 884	198 379	23.90	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 009 986	750 155	1 259 831	1 074 739	185 092	17.22	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	9 946	9 946				
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles	277 389	294 115	16 726	5.69		
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	132 215	157 403	25 188	16.00			
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	59 903	8 462	51 441	607.92			
Situation nette (sous total)	215 022	155 119	59 903	38.62			
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement	58	2 026	1 968	97.13			
Provisions réglementées							
Total I	215 080	157 145	57 935	36.87			
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	1 000	1 000				
Total II	1 000	1 000					
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	247 087	190 962	56 126	29.39		
Total III	247 087	190 962	56 126	29.39			
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	239 471	235 643	3 828	1.62		
	Emprunts et dettes financières diverses	4 091	3 112	979	31.46		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	110 477	194 518	84 041	43.20		
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	319 157	271 319	47 838	17.63		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	9 426	6 710	2 716	40.48		
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	114 041	14 330	99 711	695.83		
Total IV	796 663	725 632	71 031	9.79			
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 259 831	1 074 739	185 092	17.22			

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

711 302

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	582 225	680 898	98 673	14.49
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	2 240 509	2 294 751	54 242	2.36
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	130 755	75 230	55 525	73.81
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	834	570	264	46.35
Total I	2 954 324	3 051 448	97 125	3.18
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	18 537	18 607	70	0.37
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	674 654	761 089	86 435	11.36
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	111 191	145 139	33 948	23.39
Salaires et traitements	1 572 369	1 627 570	55 201	3.39
Charges sociales	336 378	372 735	36 358	9.75
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	67 083	71 670	4 587	6.40
Dotations aux provisions	138 068	57 918	80 151	138.39
Report en fonds dédiés				
Autres charges	307	201	106	52.70
Total II	2 918 587	3 054 928	136 341	4.46
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	35 737	3 480	39 217	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		686		848	162	19.07
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		686		848	162	19.07
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		3 291		3 545	255	7.18
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		3 291		3 545	255	7.18
2. Résultat financier (III-IV)		2 604		2 697	93	3.44
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		33 133		6 177	39 309	636.40
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		3 884		2 327	1 557	66.91
Sur opérations en capital		20 068		9 996	10 072	100.77
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		3 400		4 000	600	15.00
Total V		27 352		16 323	11 029	67.57
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		581		50	531	NS
Sur opérations en capital				1 634	1 634	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		581		1 684	1 102	65.47
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		26 770		14 639	12 132	82.87
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		2 982 362		3 068 619	86 257	2.81
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		2 922 459		3 060 157	137 698	4.50
5. EXCEDENT OU DEFICIT		59 903		8 462	51 441	607.92

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 259 831.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 954 324 € et dégageant un excédent de 59 902.86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

L'Association Amids a pour:

- l'activité Chantier Insertion
- le centre social,

fermé pour la période du 18 mars au 10 mai 2020. Le personnel qui était en CDDI, les animateurs, les Asp, ont été mis au chômage partiel à 100%. Le montant de l'indemnisation perçu par l'association s'est élevé à la somme de 94.860k€.

Du personnel affecté au centre social a été transféré sur l'activité siège et maison relais.

Pour le 2ème confinement, l'association n'a pas eu recours au chômage partiel.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Les incertitudes éventuelles

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

La date de reprise de certaines activités est conditionnée à la levée des restrictions sanitaires imposées par l'Etat. Les contrats signés avec les partenaires sont suspendus en attendant.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus ***Points d'attention***

Une partie des subventions reçues pour des actions ciblées n'ont pu être réalisées en totalité (ou partiellement) sur l'exercice 2020, et il a été fait le choix de les reporter sur 2021, sans savoir si il sera possible d'honorer les conventions signées (exemple: la fête du jeu, les ateliers de divertissements (ateliers culinaires- coutures- parentalité)).

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	20 679	
Terrains	10 000		
Constructions sur sol propre	95 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions	6 470		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	75 328		
Installations générales agencements aménagements divers	93 736		
Matériel de transport	417 082		50 888
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	80 580		2 909
	TOTAL	778 197	53 797
Autres titres immobilisés	3 515		
Prêts, autres immobilisations financières	2 709		
	TOTAL	6 224	
	TOTAL GENERAL	805 100	53 797

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		532	20 146	20 146
Terrains				10 000	10 000
Constructions sur sol propre				95 000	95 000
Installations générales agencements aménagements constr.				6 470	6 470
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 841		72 487	72 487
Installations générales agencements aménagements divers				93 736	93 736
Matériel de transport		31 247		436 723	436 723
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 044		73 445	73 445
	TOTAL		44 132	787 862	787 862
Autres titres immobilisés				3 515	3 515
Prêts, autres immobilisations financières				2 709	2 709
	TOTAL			6 224	6 224
	TOTAL GENERAL		44 664	814 233	814 233

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	19 255	1 424	532	20 146
Constructions sur sol propre		26 398	6 413		32 811
Installations générales agencements aménagements constr.		1 332	324		1 655
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		70 576	3 558	2 841	71 293
Installations générales agencements aménagements divers		76 831	4 105		80 936
Matériel de transport		313 888	42 419	31 247	325 061
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		51 965	8 840	10 044	50 762
	TOTAL	540 990	65 659	44 132	562 518
	TOTAL GENERAL	560 245	67 083	44 664	582 664

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 424				
Constructions sur sol propre	6 413				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	324				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 558				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 105				
Matériel de transport	42 419				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 840				
TOTAL	65 659				
TOTAL GENERAL	67 083				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 946				9 946
Réserves :					
Réserves de compensation	19 965		3 375	20 101	3 239
Autres réserves	274 150				274 150
Report à nouveau	157 403		234 361	209 173	132 215
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 462	54 272		2 831	59 903
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	2 026		82 950	84 917	58
Provisions réglementées					
TOTAL I	157 145	54 272	320 685	317 022	215 080

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	182 951	3 360	12 234		174 076
Autres provisions pour risques et charges	8 011	65 000			73 011
TOTAL	190 962	68 360	12 234		247 087

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		2 365			2 365
Autres provisions pour dépréciation	155 448	67 344	57 666		165 126
TOTAL	155 448	69 709	57 666		167 491
TOTAL GENERAL	346 410	138 069	69 900		414 578
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		138 068	66 475 3 400		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 709	2 709	
Autres créances clients	69 996	69 996	
Personnel et comptes rattachés	17 932	17 932	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57	57	
Débiteurs divers	310 718	310 718	
Charges constatées d'avance	4 817	4 817	
TOTAL	406 229	406 229	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	239 471	63 910	152 650	22 911
Emprunts et dettes financières divers	4 091	4 091		
Fournisseurs et comptes rattachés	110 477	110 477		
Personnel et comptes rattachés	131 315	131 315		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	187 843	187 843		
Autres dettes	9 426	9 426		
Produits constatés d'avance	114 041	114 041		
TOTAL	796 663	621 102	152 650	22 911
Emprunts souscrits en cours d'exercice	77 208			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	73 380			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau de suivi des fonds dédiés

Néant

Variation des fonds propres

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	248 657
Total	248 657

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	193
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 595
Dettes fiscales et sociales	171 551
Total	204 339

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		4 817
Total		4 817
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		114 041
Total		114 041

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Subventions d'équipement

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

Le montant provisionné au passif du bilan au 31.12.2020, concernant l'indemnité de fin de carrière est de 174.076€.

Le calcul a été réajusté au 31.12.2020 avec une reprise de l'ancienneté des salariés de l'AMIDS en fonction de leurs parcours professionnel conformément à la convention collective.

Au cours de l'exercice une dotation aux provisions complémentaires de 3.360 euros a été comptabilisée et une reprise de provision a été constatée pour 12.234€

L'épargne réalisée par l'association AMIDS au 31.12.2020 s'élève à 2.186€

Le passif social au 31.12.2020 est donc de 176.263 euros.

Les paramètres retenues pour le calcul de l'indemnité de fin de carrière sont les suivants:

- Catégorie: cadre et non cadre
- Age de départ en retraite: départ volontaire 67 ans
- Probabilité de présence: taux annuel de turn over faible
- Probabilité de vie: référence à la table de mortalité 00-02 hommes/femmes
- Evolution annuelle des salaires : 2% constant
- Taux de rendement fonds euros: 2.10%